

## Le mot de Daniel Turp



23 janvier 2012  
(N° 2012-05)

30 ans après le rapatriement :  
quel avenir pour la Constitution?

Daniel Turp  
Université de Montréal

Benoît Pelletier  
Université d'Ottawa

Serge Rousselle  
Université de Moncton

vendredi, le 3 février, 2012 • 13h30–16h00  
la salle du tribunal-école Maxwell-Cohen (salle 100)  
Nouveau Pavillon Chancellor-Day  
Faculté de droit de McGill  
3644 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W9  
Rejoignez nous pour des rafraîchissements après le débat



Après une visite éclair à New York pour aller voir *Le crépuscule des dieux* de Robert Lepage au Metropolitan Opera de New York dont vous trouverez mon commentaire sous le titre « **Une leur sobre pour la la conclusion de *L'anneau du Nibelung*** » en cliquant [ici](#), j'entreprends une semaine qui sera marquée par une participation à une conférence organisée par la *Revue de droit de McGill* et la suite de la préparation de la contestation judiciaire de la dénonciation par le Canada du **Protocole de Kyoto**.

### ***Un débat avec Benoît Pelletier sur le rapatriement de la Constitution du Canada à McGill***

À l'invitation des responsables de la [Revue de droit de McGill](#), je prendrai part le **vendredi 3 février 2012** à un débat sur le thème « **30 ans après le rapatriement : quel avenir pour la Constitution ?** ». Les responsables de la revue disent vouloir « profiter de la conjoncture politique récente - résultats des dernières élections fédérales, crise au sein du mouvement souverainiste québécois, sondage Harris-Decima qui laisse entendre que les Canadiens seraient prêts à rouvrir la Constitution pour y apporter diverses modifications- pour aborder divers thèmes liés à la Constitution et à la politique québécoise et canadienne ».

Comme mes collègues **Benoît Pelletier** de l'Université d'Ottawa et **Serge Rousselle** de l'Université de Moncton, j'ai été invité à répondre à sept questions dont la première est ainsi formulée : « Un observateur de la scène politique fédérale a récemment affirmé que nous assistons à fin de la « grille Meech », en référence à la manière dont les débats constitutionnels sont menés depuis l'échec des Accords du Lac Meech et de Charlottetown. Êtes-vous d'accord avec une telle évaluation de la situation ? Quelles conséquences politiques et juridiques pourraient en découler ? ». Il devrait aussi y être question de l'éventuelle adhésion du Québec à la *Loi constitutionnelle de 1982*, de la réforme ou l'abolition du Sénat ou encore des modifications pouvant être apportées au système électoral canadien.

Le débat est ouvert au public et l'entrée est gratuite. Il est recommandé confirmer sa présence avant le 1<sup>er</sup> février 2012 en faisant parvenir un courriel à l'adresse [journal.law@mcgill.ca](mailto:journal.law@mcgill.ca). Le débat commencera à 13 h 30 et aura lieu dans la salle 100 (Moot Court) du New Chancellor Day Hall située au 3644, rue Peel. Le débat sera suivi d'une réception.



## ***L'Équipe Kyoto poursuit son travail de préparation de la contestation judiciaire devant la Cour fédérale***

Les membres de l'Équipe Kyoto se rencontreront à 11 h 45 ce matin pour poursuivre leur travail de préparation de la demande de contrôle judiciaire visant à faire déclarer illégale la dénonciation par le Canada du Protocole de Kyoto. L'équipe comporte maintenant près de trente personnes et des étudiants de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Montréal se joignent aujourd'hui à leurs camarades de l'Université de Montréal. Des rapports intérimaires seront présentés aujourd'hui sur les diverses questions juridiques que je compte soulever en ma qualité de partie demanderesse : intérêt à agir, violation de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* et de principes constitutionnels, réparation.

Un très bel article sur la participation des étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal à cette « aventure » juridique, signée par Andréanne Chevallier, a été publié dans le journal Quartier libre sous le titre « [Étudiants contre Harper](#) ». Pour d'autres informations sur le travail de l'équipe Kyoto, vous pouvez consulter sa page Facebook à l'adresse <http://www.facebook.com/equipekyoto>.

\*\*\*\*\*

***Bonne semaine !***